Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz — الشركة التونسية للكهرباء والغاز

APPEL D'OFFRES NATIONAL
(N° 2014 A 2000)

La STEG se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2014 A 2000 pour la conclusion d'un marché cadre annuel renouvelable deux fois pour :

LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LES SYSTÈMES D'IMPRESSION DES FACTURES OCÉ VARIO PRINT 3090/3110/4110.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'Appel d'Offres. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppe cachetées par voie postale en recommandée ou par rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge), au plus tard **Mardi 15 Juillet 2014 à 13H30** à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés
De la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz
38 Rue Kamel ATATURK-1021 Tunis

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 A 2000 : CONCLUSION D'UN MARCHE CADRE ANNUEL RENOUVELABLE DEUX FOIS POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LES SYSTEMES D'IMPRESSION DES FACTURES

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :
* Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de sécurité Sociale (original ou copie certifiée conforme).
* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (original ou copie certifiée conforme).
* Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet (original).
* Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire, spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par soi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
* Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).
* Un cautionnement provisoire d'un montant égal à **3 500 DT.**

Les petites et moyennes entreprises, définies au sens du décret relatif aux marchés publics, sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire. Il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être obligatoirement accompagnée, outre les pièces citées ci-haut, de la pièce suivante :
Entreprises récemment constituées :
- Déclaration d'investissement approuvée par l'API.
Entreprises en activité :
- Dernière déclaration du chiffre d'affaires approuvée par la recette des finances.

Conformément au cahier des charges, l'absence de la caution provisoire ou de la pièce qui la remplace pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges, entraîne d'office la nullité de l'offre.

La validité des offres sera de **90 jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué auprès de la DAG/DL/DPAC/DACG/ Bâtiment B-3ème Étage, 38 Rue Kemal ATATURK-Tunis-TUNISIE-Tel : 71341311 **sur présentation d'une demande écrite et contre paiement de la somme de 30 Dinars non remboursables (du lundi au vendredi de 08H30 à 11H30 et de 14H00 à 16H00)**.

NB : Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les soumissionnaires ayant, d'une façon régulière, retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est **publique**. Elle aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment «G» 3ème étage, **le Mercredi 16 juillet 2014 à partir de 09H30.**

Le représentant du soumissionnaire doit être, obligatoirement, muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et le numéro de sa pièce d'identité.